

# le Rosa-lien



avril 2012  
numéro 136

Paroisse Sainte-Rosalie 50, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris tél. 01 43 31 36 83 fax: 01 43 31 70 55  
www.sainte-rosalie.org e-mail: paroisse@sainte-rosalie.org

## Dans ce numéro

Agenda	page 1
Les Dominicains	page 1-2
La rénovation de l'église	page 3
Le billet de Patrick	page 3
A propos - Concert	page 4

## L'agenda d'avril

dim. 1er	<u>Catéchisme CE1</u> : rencontre à 10h
dim. 1er	<u>Dimanche des RAMEAUX</u> : Célébration de la Passion. Bénédictio des rameaux au début des messes de 9h, 11h et 18h30 le 30 mars. Messe des familles à 11h00
dim. 1er	<u>CONCERT</u> à 16h par le Chœur d'hommes des 3 Abbayes (p.4)
jeudi 5	<u>JEUDI SAINT</u> : Célébration de la Cène: 19h
ven. 6	<u>VENDREDI SAINT</u> : <u>Chemin de Croix</u> : 15h00. <u>Célébration de la Croix</u> : 19h30
sam. 7	<u>VEILLEE PASCALE</u> à 21h.
dim. 8	<u>Dimanche de Pâques</u> : 11h00 Messe de la Résurrection
merc. 11	<u>Partage d'Évangile</u> 20h-21h
jeudi 12	<u>M.C.R.</u> réunion à 15h00
dim. 15	<u>Une question à la foi(s)</u> : (p.4)
sam. 21	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Repas de fraternité à 12h00
lundi 23	<u>Groupe St Vincent de Paul</u> Rencontre-Café à 14h15
mar. 24	<u>Préparation au baptême</u> : 20h30
merc. 25	<u>Partage d'Évangile</u> 20h-21h
jeudi 26	<u>Groupe biblique</u> à 17h00

Les horaires de la Semaine Sainte  
sont en page 4

## Les DOMINICAINS

de Claude DINNAT

**A**u début du XI<sup>e</sup> siècle, les tâches dans l'Église étaient bien partagées : aux évêques la parole, aux moines la prière dans le silence de leurs cloîtres. À la fin du siècle, la nécessité d'inciter nobles et peuple chrétien à la croisade et l'extension des hérésies vont susciter un intérêt croissant pour la prédication. L'appel du pape Urbain II, le 25 novembre 1095, pour le lancement de la croisade entraînera une éclosion de prédicateurs populaires, clercs et laïcs. Une nouvelle forme de vie religieuse va peu à peu émerger, qui ne va plus se définir seulement par la conversion personnelle et la recherche de Dieu dans la fuite du monde, mais dans l'accomplissement d'une fonction déterminée dans l'Église : on identifie consécration à Dieu et proclamation de l'Évangile. Ainsi naîtront les **Ordres mendiants**, dont les plus importants sont les **Dominicains**, les **Franciscains**, les **Carmes** et les **Augustins**.

### Saint Dominique

Donnant pour devise à son Ordre : « *ne parler qu'avec Dieu ou que de Dieu* », saint Dominique est l'initiateur d'un mode de vie original et difficile, qui allie présence à

Dieu et présence aux hommes. La fondation des **Frères Prêcheurs**, à Toulouse en avril 1215, précède de quelques mois le quatrième concile de Latran qui invite les évêques à doter les diocèses de prédicateurs instruits et dont la vie est exemplaire. Ce concile demande « *d'introduire, dans les cathédrales et autres églises collégiales, des hommes compétents, coadjuteurs et auxiliaires de l'évêque, dans le ministère de la prédication* ».

Neuf ans plus tôt, en 1206, l'évêque castillan d'**Osma** et le prieur de son Chapitre, **Dominique de Caleruega**, s'étaient joints au groupe d'abbés cisterciens mandatés par le pape Innocent III, pour mener campagne contre l'**hérésie cathare**, en prêchant à la manière des Apôtres, dans la pauvreté.

La **croisade contre les Albigeois** et le comte Raymond VI de Toulouse mit fin à cette collaboration. Mais Dominique, demeuré en lien avec les croisés et leur chef Simon de Montfort, poursuivit une vie de prédicateur, avec quelques compagnons, depuis la cité de **Fanjeaux**, (dont il sera curé), non loin du monastère féminin de **Prouille**, en Lauragais, qu'il avait fondé avec des converties. (suite page 2)

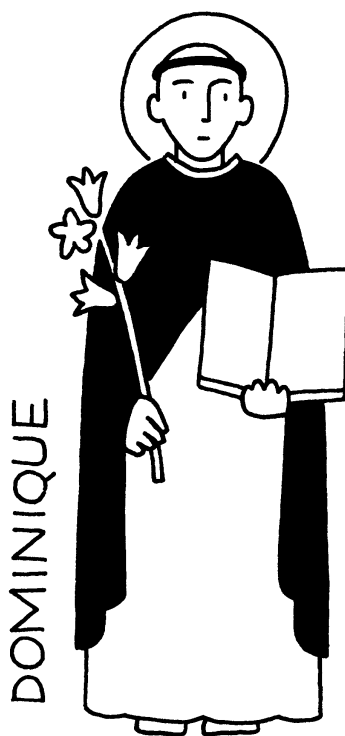
(suite page 1 : Les Dominicains)

En 1215 donc, en établissant les Frères prêcheurs, Dominique fait du nouveau car ses compagnons s'engagent à son égard par des vœux de religion. Ils adoptent la **Règle de Saint Augustin** pour devenir chanoines réguliers, cette Règle leur permettant en effet une vie itinérante de prédicateurs. À la différence des légats pontificaux qui prêchaient contre les hérétiques avec l'appui des autorités et en brandissant des sanctions, Dominique et ses compagnons inaugurent une prédication de témoignage, voulue par Innocent III en ces termes : « *Imiter la pauvreté du Christ pauvre, aborder les gens méprisés dans un vêtement méprisé, mais dans l'ardeur de l'Esprit* ».

Bien vite, en 1217, Dominique disperse ses seize premiers frères, les envoie étudier, prêcher et constituer des communautés hors du diocèse de Toulouse : Madrid, Ségovie, Paris, Bologne. La maison de Paris, établie rue Saint-Jacques, essaime à Lyon, Rome, Viterbe. En mai 1220, un chapitre général se tient à Bologne. Il y est décidé que quatre définiteurs, élus par le chapitre, y détiendront l'autorité, que le chapitre général se tiendra tous les ans, qu'on renoncera aux revenus et qu'on adoptera résolument un régime de mendicité ; le maître général est chargé de faire appliquer les résolutions, il est élu à vie par les frères, mais le chapitre général peut le déposer.

Dominique meurt à Bologne le 6 août 1221. Son ordre compte alors près de 500 frères, les couvents sont répartis en huit provinces : Rome et la Lom-

bardie, la Provence et la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et la Hongrie. Il sera canonisé en 1233.



#### L'Ordre dominicain

Les Dominicains sont formés spécialement pour le ministère de la prédication. Celui qui a fait une année de théologie, l'*exercitator*, prêche à titre provisoire. Confirmé par un chapitre général ou provincial, il devient prédicateur. Ce n'est qu'après trois ans de théologie que, devenu prédicateur général, il obtient son autonomie et peut organiser lui-même sa prédication. Chaque couvent possède un territoire particulier, auquel la mendicité est organiquement liée, mais les Prêcheurs ne peuvent mendier que là où ils prêchent.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Les Dominicains sont déjà 15 000 environ, répartis en plus de 500 couvents, de la Finlande au Maroc, de Dublin à Kiev. Cette expansion semble liée au développement urbain,

économique et culturel. Les églises conventuelles sont situées en général au cœur des villes, avec le souci d'y grouper des auditeurs laïcs (exemple de l'église des Jacobins de Toulouse).

L'Ordre étend son influence auprès des hommes les plus engagés dans la vie publique des cités. On voit ainsi des Prêcheurs consultés dans des affaires de successions, de contrats de mariage ou dans le règlement de litiges entre particuliers, factions, communes et même princes. En Europe, ils interviennent souvent dans la politique, soutenant tel ou tel monarque ou pape. Mais le meilleur de leur activité est consacré à l'annonce de l'Évangile et certains n'hésitent pas à parcourir villes et villages, à la manière populaire d'un **Vincent Ferrier** (au début du XV<sup>e</sup> siècle).

S'ils fournissent les principaux collaborateurs des tribunaux de l'Inquisition pour le dépistage et la répression des hérésies, ils contribuent beaucoup à l'approfondissement intellectuel et spirituel de la foi. De nombreux monastères de moniales se maintiennent sous la juridiction de l'Ordre. Les Prêcheurs, qu'ils soient étudiants ou maîtres à Bologne, Paris ou Oxford, sont au cœur du développement intellectuel dans l'Europe médiévale. Par leur enseignement, de grands spirituels, comme **Maître Eckhart**, **Jean Tauler** et **Henri Suso**, sont à l'origine d'un mouvement mystique. On ne peut oublier les grands docteurs scolastiques que sont **Thomas d'Aquin** et **Albert le Grand** pour leurs œuvres philosophiques et théologiques, **Fra Angelico** pour sa peinture.

(à suivre)

## Le billet de Patrick

Si l'on en croit l'évangéliste Marc rapportant les paroles de Jésus (chapitre 13,27), le Fils de l'homme, dans la plénitude de sa Gloire, rassemblera tous ses élus, lorsque viendra le dernier jour.

En ces jours d'intense activité politique, il est bon, je crois, de nous souvenir que, de par le « oui » de notre baptême, nous comptons au nombre de ces élus choisis par Dieu pour être ses témoins au milieu d'une humanité en quête de sens, de paix et de dignité pour tout homme et femme vivant en notre monde.

Nous le savons bien, le rôle des disciples du Christ n'est pas de chercher à faire des adeptes pour (re)gonfler les rangs de leur Eglise ni de revendiquer pour celle-ci un rôle dirigeant dans la société où ils vivent. Aucun groupe ou parti politique, n'en déplaie à quelques nostalgiques d'une époque révolue, ne peut s'approprier pour lui seul la Bonne Nouvelle. Le mot « chrétien » n'est pas un label ou un qualificatif que l'on pourrait associer à tel ou tel projet de société : le message de l'Évangile est bien plus grand que les frontières partisanes dans lesquelles nous essayons régulièrement de l'enfermer !

« Elus », appelés dès à présent à la sainteté par le Père qui seul est Saint, nous devons en conscience, seuls ou avec d'autres, évaluer les différentes propositions des différents candidats aux prochaines élections à la lumière de nos références chrétiennes afin de choisir celui ou celle qui demain, dans la réalité complexe du monde où nous vivons, portera la responsabilité globale des affaires de notre pays. Et cela tout en sachant que, la perfection n'étant pas de ce monde, notre choix sera nécessairement quelque peu un choix par défaut : un programme politique est toujours le résultat de compromis entre différentes tendances et personne n'est obligé d'adhérer à tout ce qui est proposé pour donner son suffrage à celui ou celle qui le défend.

Ni muette ni hégémonique ou envahissante, la voix des chrétiens peut se faire entendre. Encore faut-il ne pas se poser en censeur extérieur au débat mais oser être présent là où s'élaborent les choix de demain et cesser de considérer l'engagement politique comme contraire à l'Évangile. Il est toujours temps d'être, d'un même élan, citoyen et chrétien, solidaire d'un projet pour l'aujourd'hui de nos vies tout en sachant bien que ce projet ne réalise pas et n'épuise pas la totalité de notre Espérance.

## Rénovation de notre église Ste-Rosalie

Le Conseil Paroissial sur les Affaires Économiques réuni le 8 novembre a voté à l'unanimité des travaux de rénovation de notre église. Ces travaux ont été au préalable étudiés et estimés par un bureau d'architecture.

Certains de ces travaux découlent d'obligations réglementaires, c'est le cas des nouvelles règles d'accessibilité de l'église et des locaux paroissiaux aux personnes handicapées.

Les salles du rez-de-jardin, accessibles depuis la rue Corvisart, le seront à partir d'une circulation en dur, commençant à la grille existante et rejoignant par une pente constante l'entrée élargie à 0,90m. Une place de parking « handicapé » sera également réalisée à proximité de cette entrée.

Peu de modifications dans l'église si ce n'est la création de 7 places « handicapées » matérialisées au pied des marches de l'autel.

D'autres travaux ont été décidés pour stopper la dégradation de la cour anglaise attenante à l'aumônerie. La mauvaise évacuation actuelle des eaux de pluie, a favorisé l'apparition de moisissures et des remontées d'humidité sur les murs. Les pentes du dallage, le réseau de collecte des eaux pluviales, ainsi que le ravalement des murs seront refaits.

L'appartement du premier étage sur la rue Corvisart, a été victime d'infiltration par la toiture zinc. Cette toiture a été reprise, et la rénovation de cet appartement ainsi que son agrandissement sont maintenant à entreprendre. A l'inté-

rieur de cet appartement, circulation et sanitaire se feront suivant les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

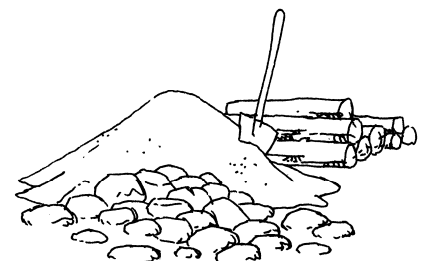
Enfin les travaux les plus visibles visent à améliorer les accès tant de l'église que des salles du rez-de-chaussée.

Les salles de réunion, le secrétariat, la galerie de liaison et le local poubelle, auront un accès direct à partir du bd Blanqui.

L'accès à l'église n'est pas satisfaisant actuellement ; les marches qui sont actuellement trop rapprochées et trop hautes sont malaisées pour beaucoup. Cet état de fait rend nos sorties de célébrations difficiles et peu conviviales.

Ces marches seront donc refaites, moins hautes et plus larges, et ramenées à la perpendiculaire de la travée de circulation de l'église. Un Narthex entre ces marches et l'église va être créé, véritable « sas de décompression » permettant de réguler les arrivées et les sorties des personnes, et facilitant la rencontre. La surface de ce narthex sera prise partiellement sur la nef actuelle et sur l'accueil, lequel sera avancé sur la rue et agrandi.

**Ce projet et le calendrier de réalisation des travaux vous seront expliqués sur place le dimanche 6 mai**



## A PROPOS

**Réseau Chrétien - Immigrés**

Au mois d'octobre dernier, les évêques de France ont publié un communiqué intitulé : « **Un vote, pour quelle société?** » Ils abordent entre autre l'immigration; voici ce qu'ils disent :

« *L'Eglise reconnaît à tout homme le droit d'émigrer pour améliorer sa situation, même s'il est regrettable que tous ne puissent pas survivre dans leurs pays. Mais dans un monde aussi organisé que le nôtre, une régulation des migrations est nécessaire. Elle ne peut pas se réduire à une fermeture protectrice des frontières. Elle doit permettre d'accueillir au mieux ceux qui se présentent, avec respect et sérieux, et en leur offrant une vraie possibilité d'intégration.* »<sup>1</sup>

Le Réseau Chrétien - Immigrés de Paris vous propose trois fiches très simples en écho à ce que disent nos évêques : le droit d'émigrer et donc le droit à la mobilité, l'hospitalité à l'égard de ceux qui viennent, la possibilité d'intégration pour exercer une véritable citoyenneté.

Ces trois fiches qui se basent sur un travail de la CIMADE sont à votre disposition sur le présentoir dans le fond de l'église.

Réseau Chrétien - Immigrés  
7 rue de la verrerie 75004 Paris  
reseau-chretien-immigres@noos.fr  
reseau-chretien-immigres.org

Pour connaître le texte complet des évêques de France : <http://www.eglise.catholique.fr/> Rubrique : « Un vote, pour quelle société ».

**UNE QUESTION à la FOI**

La première rencontre de ce printemps est fixée au

**dim. 15 avril à 10h.**

Le thème portera sur :

**En Jésus-Christ Ressuscité,  
la nouvelle création.**

(seconde partie de notre formation sur la création)

La prochaine rencontre aura lieu :  
dimanche 13 mai

## CONCERT

Concert

**Le CHOEUR  
des 3 ABBAYES**

**dim. 1<sup>er</sup> avril 2012  
à 16h00**

à l'église Sainte-Rosalie  
50 Bd Auguste Blanqui Paris 75013  
M° : Corvisart

Le chœur d'hommes des Trois abbayes, présidé par Jean VAUCOURT, a été créé au mois d'octobre 2006 à SENONES (Vosges).

A l'origine, la volonté d'un groupe d'hommes de former un chœur exclusivement masculin sous la direction de, Francis SCHAEFFER, directeur de l'école de musique de SENONES (Vosges).

Le premier concert public a eu lieu dans l'église du PUID, petit village de montagne du canton de SENONES en avril 2007.

Depuis, les concerts se sont succédés et le chœur s'est produit à diverses grandes occasions : Festival des Abbayes, fêtes de jumelage avec les communes de JETTINGEN (Allemagne) et VERNIO (Italie), Festival des 7 Roses de Saint Quirin, 100<sup>ème</sup> anniversaire des Lorrains de Paris, Festival de Géographie de St Dié des Vosges, etc.

Le répertoire est varié mais volontairement limité aux pièces dites « a capella » et pour chœurs d'hommes : chants traditionnels français, basques, italiens, chants religieux orthodoxes de Russie, Bulgarie, etc.

Tarif unique: 10 euros  
Pour toutes informations complémentaires voir le site :  
[www.choeurdes3abbayes.com](http://www.choeurdes3abbayes.com)

## HORAIRES

*OUVERTURE DE L'ÉGLISE*  
*en semaine 8h 20 à 19h 00*  
*le dimanche 8h30 à 12h 00*

**MESSES**

*du mardi au vendredi : 8h30*

*samedi : 18h30*

*dimanche : 9h00 et 11h00*

**ACCUEIL**

*du lundi au vendredi :*

*10h-12h et 16h30-19h*

*samedi : 10h00 - 12h00*

**SECRETARIAT**

*du lundi au vendredi : 9h00-11h00*

**ACCUEIL des PRETRES**

*Patrick SOUËTRE /Hubert CAUCHOIS*  
*sur Rendez-Vous au 01 43 31 36 83*

***Semaine Sainte et Pâques***

**Dimanche 1er avril**

**Dimanche des Rameaux**

Célébration de la Passion : 11h00  
Bénédiction des rameaux au début de chaque messe

**Jeu di Saint 5 avril**

Célébration de la Cène : 19h00

**Vendredi Saint 6 avril**

Chemin de Croix : 15h00  
Célébration de la Croix : 19h30

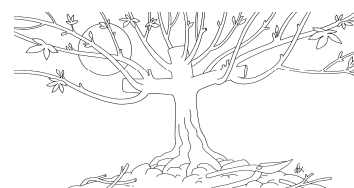
**Samedi Saint 7 avril**

Veillée Pascale à 21h00  
Baptême de quatre catéchumènes :  
Amélie, Camille, Khadija, Marie

**Dimanche 8 avril**

**Dimanche de Pâques**

Messe de la Résurrection : 11h00  
(pas de messe à 9h00)

**Nos peines du mois de mars à Ste Rosalie**

Nous leur avons dit adieu : Jean-Pierre VIEUXBLÉ, Janine BONIFAS, Janine MASSON

L'équipe de rédaction, Catherine BUC, Nathalie FICHET, Roger BOËDOT, Claude DINNAT, Yves MARFAING, Patrick SOUËTRE est à l'écoute pour tous les articles que vous leur proposerez. N'hésitez pas à leur faire savoir !!!